

1. *Débitrice:* **Aliprom Sàrl**, 1562 **Corcelles-près-Pay-erne**
2. *Remarques:* Le président du tribunal d'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois statuera à son audience du jeudi 7 avril 2005, à 11 h., en salle du tribunal, à Yverdon-les-Bains, rue des Moulins 8, sur la demande de sursis concordataire présentée par Aliprom Sàrl, p.a. M.A. Blaser, route de l'Industrie 58, CP 122, 1030 Bussigny-Lausanne.
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à ctte audience pour fournir les renseignements qu'ils pourraient posséder sur la situation du débiteur.
L'effet suspensif est accordé, de sorte que les requêtes de faillite ordinaire ou de change pendantes ou pouvant être déposées sont ajournées jusqu'à droit connu sur la demande de sursis concordataire.

Tribunal d'arrondissement de la Broye
1401 Yverdon-les-Bains

(02714012)